

## Hautes-Pyrénées - TARBES

### la place du Foirail

#### une expertise des platanes de 2015

#### Des *a priori* défavorables qui se colportent

- **Les arbres sont malades.**
- **On ne peut pas les soigner.**
- **Les arbres sont dangereux, ils peuvent tomber.**
- **Les arbres sont creux.**
- **Et puis ils vont replanter.**

Jean Cocteau a écrit<sup>1</sup> qu'il importe de prendre garde à ce qui se colporte, d'en vérifier les sources. Si nous n'avons pas pu trouver les sources, nous avons trouvé les réponses.

#### Une expertise des arbres de la partie *nord* de la place du Foirail

Notre association a fait ses preuves. Nous sommes connues pour travailler avec les décideurs et les élu(e)s de façon intelligente, posée et non-partisane. Nous sommes connues pour notre pugnacité à suivre les dossiers qui peuvent être améliorés. Par conséquent, à Tarbes, comme ailleurs, dès que nous avons été alerté(e)s en octobre dernier (octobre 2016), nous avons pris contact avec la mairie de Tarbes qui a répondu, avec obligeance, à nos interrogations et nous a fourni l'expertise des 61 platanes de la partie nord de la place du Foirail, expertise qu'elle a faite réaliser en mars et avril 2015.

Une expertise phytosanitaire est un outil essentiel pour la prise de décision; elle apporte les éléments nécessaires pour fonder notre argumentation et couper court aux *a priori* que nous rencontrons.

#### Des *a priori* infondés

- **Les arbres sont malades** : FAUX

L'expertise précise « *aucune atteinte sanitaire dommageable* ».

- **On ne peut pas les soigner** : FAUX

Ils ne sont pas malades. Si ces arbres étaient malades, on pourrait les soigner. Divers traitements existent notamment pour renforcer leur système immunitaire.

- **Les arbres sont dangereux, ils peuvent tomber** : oui c'est vrai. Néanmoins, le test de dangerosité de l'expertise permet de nuancer ce jugement.

---

<sup>1</sup> « Rien de plus grave que ces paroles qu'on nous prête, qui circulent et s'impriment (...). Le Verbe se fait toujours et instantanément chair. C'est pourquoi la chose dite est d'une suite incalculable. C'est pourquoi il importe de prendre garde à ce qui se colporte, d'en vérifier les sources et, si cela est faux, de couper net. »  
Jean Cocteau dans La Difficulté d'être, 1947, p. 151.

- **Les arbres sont creux** : oui, c'est exact mais il faut savoir que - comme le précise l'expertise - « les *tissus fonctionnels d'un arbre sont en périphérie du tronc et des branches. Par conséquent, un arbre avec des cavités, des altérations sur tronc et branches peut montrer un niveau physiologique et sanitaire excellent. Il y a donc lieu de séparer les notions de niveau physiologique et sanitaire de celles de fragilité mécanique.* »
- **Et puis ils vont replanter** : à ce jour, aucun projet de replantation écrit.

## L'état physiologique, sanitaire et mécanique des arbres

De cette expertise, il ressort que :

- *l'état sanitaire et physiologique : l'ensemble des sujets étudiés montre un bon niveau physiologique et aucune atteinte sanitaire dommageable. Aucun symptôme de chancre coloré du platane n'a été décelé.*
- *l'état mécanique des platanes est divers :*
  - *18 sujets présentent une dangerosité faible. Ces arbres ne montrent aucun signe de faiblesse mécanique;*
  - *18 sujets montrent une dangerosité modérée. Le développement actuel des défauts de structure (altérations, cavités) est encore limitée mais leur caractère évolutif nécessite un contrôle régulier de leur progression;*
  - *23 sujets présentent une dangerosité importante liée à de graves défauts de structure (empattements racinaires dégradés, cavités fortement développées, zone de fragilité mécanique) entraînant des risques de rupture marqués. Ces 23 arbres sont conseillés à l'abattage dans un délai de 3 ans à compter d'avril 2015.*
  - *2 sujets montrent une dangerosité majeure. La nature et la multiplicité des défauts entraîne un risque de rupture très important. Leur abattage est conseillé dans un délai d'un an à compter d'avril 2015.*

## Conclusion

1. **deux** arbres étaient réellement dangereux au moment où l'expertise a été réalisée en 2015, ils ont été abattus immédiatement.
2. **vingt-trois** arbres ont une dangerosité importante... « Ces 23 arbres sont conseillés à l'abattage dans un délai de 3 ans à compter d'avril 2015. »

**Il n'y a pas d'urgence à abattre  
aucun arbre avant avril 2018  
puisque les deux arbres dangereux ont été abattus.**

**Cela nous laisse assez de temps pour préparer un beau projet  
pour l'ensemble de la place du Foirail**